

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 116 (1976)
Heft: 9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue militaire suisse

Fondée en 1856 - Paraît tous les mois

Rédacteur en chef: Major EMG M-H. Montfort

Administrateur: Major E. Juvet

Administration et édition:

Association de la Revue militaire suisse, 4, Place Pépinet, 1003 Lausanne, Tél. (021) 22 44 44. Chèques post. 10-5209 - **Impression et expédition:** Imprimeries Réunies S.A. 33, Avenue de la Gare, Lausanne - **Annonces:** Permedia, département de Publicitas S.A. pour la presse périodique. 9-11, rue du Prince, 1211 Genève 3.
Permedia - 6002 Lucerne Hirschmattstrasse, 36 Tél. (041) 23 66 66

TARIF DES ABONNEMENTS: **Suisse** 1 an: Fr. 22.— Prix du numéro
 Etranger 1 an: Fr. 27.— Fr. 2.50

Les abonnements partent du 1^{er} janvier et continuent jusqu'à révocation écrite.
Une durée intermédiaire n'est acceptée que l'année de souscription.

Participer au concours de la SSO

Régulièrement, la Société suisse des officiers organise un concours, ouvert non pas seulement à ses membres, mais aussi à tous les officiers de notre armée, et ayant pour but essentiel de promouvoir l'étude de problèmes actuels de notre défense nationale.

Notre propos n'est pas de détailler ici les modalités de participation au concours 1971 de la SSO. Une circulaire émise par le Comité central donne tous les renseignements nécessaires.

En revanche, il convient de souligner l'intérêt que les officiers de tous grades peuvent trouver dans la préparation de travaux originaux, dans la recherche de solutions aux problèmes les plus divers se posant à l'échelon de leur unité, de leur corps de troupe ou de leur état-major, dans l'exposé enfin d'expériences personnelles réalisées dans tel ou tel autre secteur de leur activité militaire.

Le choix des thèmes proposés n'a nullement un caractère limitatif. Les sujets pourront être choisis librement. « Ils devront si possible, précise la circulaire du Comité central, proposer des solutions aux problèmes actuels ou futurs de la défense nationale totale ou militaire; les études historiques pourront néanmoins être également primées. »